



# communiqué

N°: 031  
No.:

Le 12 février 1987

## CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le Canada a présenté à la Réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui se tient à Vienne, une proposition visant à renforcer la protection des droits et des libertés fondamentales des personnes appartenant à des minorités nationales et à des cultures régionales.

Au moment de présenter la proposition, l'ambassadeur William Bauer a déclaré aux représentants des 35 pays membres de la Conférence (tous les États européens sauf l'Albanie, plus le Canada et les États-Unis) que "comme l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle en Europe l'a tragiquement illustré, le mépris des droits et des libertés fondamentales des minorités nationales entraîne de lourdes conséquences sur le plan humain."

La proposition canadienne a été coparrainée par les délégations de la Belgique - au nom de la Communauté européenne -, de la République fédérale d'Allemagne, des Pays-Bas, de la Norvège et des États-Unis. Elle est fondée sur des propositions présentées antérieurement à l'occasion de la Réunion d'experts sur les droits de l'homme, tenue à Ottawa, et du Forum de la culture, tenu à Budapest.

La proposition a pour but de faire fond sur les engagements énoncés dans l'Acte final d'Helsinki et le Document de clôture de Madrid, les deux principaux accords de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Elle exigera des États

.../2